



Promesses tenues

Il y a six (6) mois, lorsque nous lançons le premier numéro de cette publication, nous prenions le pari avec vous, mais surtout avec les professionnels du secteur des télécommunications, de nous engager dans une démarche de responsabilité et de transparence, en disant tout, en donnant l'information de source, les chiffres, s'il y a lieu, dans les limites de nos missions régaliennes. C'est dans le respect de cet engagement que nous consacrons le présent numéro « aux chiffres du secteur » des télécommunications en général, de la téléphonie (fixe et mobile) en particulier. La période concerne l'exercice 2009 qui s'achève avec un tableau récapitulatif de ces données depuis 1997.

Il s'agit, dans ses grands traits, d'un rapport statistique suivi d'analyses sur le chiffre d'affaires cumulé, le parc d'abonnés, les emplois et les investissements. Quatre chapitres (focus du mois) qui permettent de toucher du doigt les réalités des chiffres mais aussi d'apprécier, à sa juste valeur, l'activité des télécommunications qui constitue un vrai moteur de croissance économique.

Pour donner un aperçu de ces indications, si les prévisions ne sont pas contrariées, le segment de la téléphonie enregistrera au terme de cette année 2009, un chiffre d'affaires de près de 850 milliards de FCFA, soit une progression d'environ 20% par rapport à celui de l'année précédente, preuve du dynamisme du secteur mais aussi et surtout d'une régulation qui fonctionne.

KLA Sylvanus
DG de l'ATCI

Télécommunications en Côte d'Ivoire

Les chiffres du Secteur



Le secteur des télécommunications est aujourd'hui un moteur de croissance et de développement économique. Il se caractérise par plusieurs domaines d'activités dont la téléphonie fixe, la téléphonie mobile et l'Internet.

> suite page 2

Focus

Téléphonie (fixe et mobile)



Les chiffres du secteur

> suite page 1

L'essentiel de notre analyse portera sur la téléphonie (fixe et mobile), domaine d'activité où plusieurs indicateurs permettent d'apprécier la performance des sociétés exploitantes, notamment le parc d'abonnés, le chiffre d'affaires, les investissements et les emplois.

LE PARC D'ABONNES

Au 31 décembre 2008, le nombre d'abonnés au réseau fixe était de 356 502 lignes. Entre 1997 et 2008, l'évolution du nombre d'abonnés à la téléphonie fixe n'a pas connu de variation très significative. Elle a plutôt eu tendance à se stabiliser en moyenne entre 250 000 et 350 000 lignes.

Concernant la téléphonie mobile, elle se caractérise par sa grande vitalité qui se confirme d'année en année. De 36 027 en 1997, le nombre d'abonnés au réseau mobile se situe à 11 904 418 à la fin du 3ème trimestre 2009, soit une progression de plus de 329%.

Parmi ces 11 904 418 abonnés de la téléphonie mobile, l'ATCI recense 99% d'abonnés pré-payeurs contre seulement 1% d'abonnés post-payeurs, qui se répartissent inégalement entre les différents opérateurs de téléphonie mobile. Orange se classe en tête de peloton avec 4 201 932 abonnés (soit 36 %), suivie de près par MTN, qui compte 4 136 525 abonnés (soit 35%);

MOOV, COMIUM et ORICEL possèdent respectivement 16%, 8% et 5%.

En terme de taux de pénétration, le mobile est aujourd'hui passé à 55,64% contre 50,11% en 2008 pour seulement 0,24% en 1997, et le fixe à 1,71% en 2008 contre 0,95% en 1997.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Au titre de l'exercice 2008, le revenu global généré par les entreprises du secteur de la téléphonie (Fixe et Mobile) se chiffre à près de 682 milliards avec 553 milliards pour la téléphonie mobile contre 128 milliards pour le fixe. Ce qui correspond à 19% pour le fixe et 81% pour le mobile. Le revenu global de 2008 est en progression de 25% par rapport à l'année d'avant (2007) où l'on avait enregistré 544 milliards. En 2009, au regard des chiffres disponibles, si cette progression se poursuit, ce sera environ 850 milliards de chiffre d'affaires qui seront réalisés. Ce qui témoigne de la vitalité du secteur pour le PIB (environ 6%).

LES INVESTISSEMENTS

Sur la période 1997-2008, le volume cumulé des investissements réalisés par l'ensemble des opérateurs de la téléphonie (fixe et mobile) se chiffre à un peu plus de 1065 milliards Fcfa.

Pour Côte d'Ivoire Telecom, l'opérateur historique, sur les dix

(10) dernières années, c'est en moyenne 24 milliards Fcfa qui ont été annuellement investis. Quant à l'ensemble des opérateurs de la téléphonie mobile, ils réalisent un investissement annuel moyen de l'ordre de 65 milliards Fcfa. La valeur des investissements est par ailleurs, plus forte depuis les trois dernières années : 139 milliards en 2006; 170 milliards en 2007 et 122 milliards Fcfa en 2008. En 2009, ce sont près de 100 milliards qui auront été investis.

En moyenne, les opérateurs consacrent près du quart (¼) de leur chiffre d'affaires aux investissements. Ils effectuent ainsi des réalisations qui leur permettent surtout d'accroître le nombre de sites, d'étendre la couverture du territoire et d'améliorer la qualité des services offerts aux clients.

LES EMPLOIS

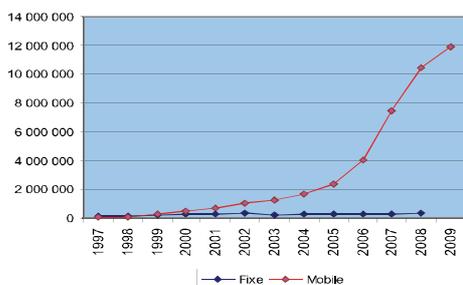
Le nombre d'emplois directs (fixe et mobile combiné) n'a pas connu une grande évolution entre 1998 et 2008. De 3 442 en 1998, l'effectif total est tombé à 2416 en 2005 avant de remonter à 3 306 en 2008.

Lorsqu'on considère séparément les deux (2) segments (fixe et mobile) de la téléphonie, il ressort que le nombre d'emplois décroît dans la téléphonie fixe au profit du mobile. En 1998, 88% des travailleurs du secteur exerçaient à Côte d'Ivoire Télécom (fixe)

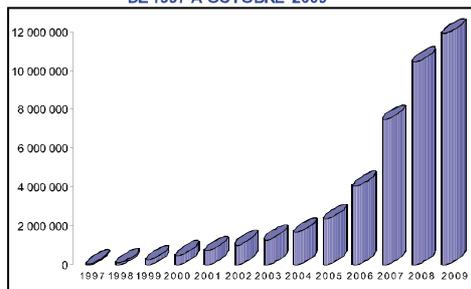
contre seulement 12% pour l'ensemble des opérateurs mobile. Depuis décembre 2008, la situation s'est inversée ; le secteur de la téléphonie mobile emploie ainsi un nombre plus élevé de personnes. A cette date, on comptait 2 107 personnes pour le mobile contre 1 199 pour le fixe. Et au premier trimestre 2009, le nombre de travailleurs dans le mobile est passé de 2 017 à 2 376 avec l'arrivée sur le marché du cinquième opérateur.

En résumé et comme on peut le voir, ces indicateurs ont permis d'apprécier le dynamisme du secteur de la téléphonie dans notre pays. Toutefois, il est bien de noter que, c'est à partir de 2006, que le segment de la téléphonie mobile a enregistré sa plus forte croissance, notamment son chiffre d'affaires qui a franchi la barre de 300 milliards. Cette période marque l'arrivée de nouveaux opérateurs (MOOV, COMIUM et ORICEL). Certains autres indicateurs tels que le taux de couverture (60%), les tarifs et la qualité des services ont également connu des améliorations notables. Au titre de la tarification, on peut constater par exemple que la minute d'appel qui était facturée à 500 F environ en 1997, est passée autour de 90F, aujourd'hui. Ces progrès qui sont loin de s'arrêter, constituent la preuve que ce secteur est un marché porteur.

EVOLUTION COMPAREE DU NOMBRE D'ABONNES DES RESEAUX FIXE ET MOBILE



EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES AU RESEAU MOBILE DE 1997 A OCTOBRE 2009



PART DE MARCHE PAR OPERATEUR A LA FIN DU 3eme TRIMESTRE 2009

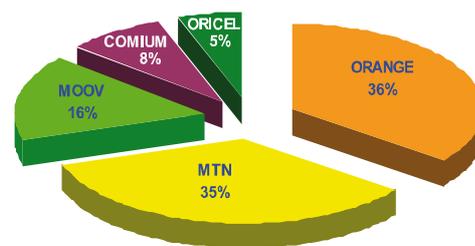


Tableau des indicateurs de la téléphonie en Côte d'Ivoire, de 1997 à 2008

INDICATEURS		1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre d'abonnés	Fixe	142 322	171 001	219 283	263 667	293 568	324 839	238 000	257 932	258 515	260 878	247 573	356 502
	Mobile	36 027	91 066	257 134	472 952	728 445	1 027 058	1 280 696	1 674 332	2 349 439	4 065 421	7 467 708	10 449 036
	Total	178 349	262 067	476 417	736 619	1 022 013	1 351 897	1 518 696	1 932 264	2 607 954	4 326 299	7 715 281	10 805 538
Taux de pénétration	Fixe	0,95%	1,11%	1,38%	1,61%	1,74%	1,87%	1,33%	1,40%	1,36%	1,38%	1,22%	1,71%
	Mobile	0,24%	0,59%	1,63%	2,99%	4,33%	5,70%	6,85%	8,81%	11,86%	20%	37,33%	50,11%
	Total	1,19%	1,70%	3,01%	4,60%	6,07%	7,57%	8,18%	10,21%	13,22%	21,38%	38,55%	51,82%
Chiffre d'Affaires (en KF CFA)	Fixe	ND	71 145 000	182 970 000	151 252 000	141 411 000	129 024 000	133 859 000	121 354 000	105 114 000	107 343 000	117 192 000	127 994 000
	Mobile	15 447 700	38 085 329	70 294 548	107 220 763	132 003 879	142 357 132	171 627 110	227 976 825	279 871 798	340 260 546	427 031 538	553 910 933
	Total	15 447 700	109 230 329	253 264 548	258 472 763	273 414 879	271 381 132	305 486 110	349 330 825	384 985 798	447 603 546	544 223 538	681 904 933
Investissements (en KF CFA)	Fixe	ND	25 403 000	66 956 000	53 555 000	38 382 000	11 496 000	8 208 534	6 334 000	7 000 000	10 426 000	11 448 000	ND
	Mobile	20 845 656	14 063 850	25 964 889	40 925 193	46 938 071	73 346 142	33 775 014	43 942 170	46 477 010	139 186 051	170 048 765	122 837 149
	Total	20 845 656	39 466 850	92 920 889	94 480 193	85 320 071	84 842 142	41 983 548	50 276 170	53 477 010	149 612 051	181 496 765	122 837 149
Nombre d'emplois	Fixe	ND	3035	2887	2 797	2 456	2 234	1 932	1 636	1 206	1 223	1 225	1 199
	Mobile	ND	407	603	933	1 059	1 244	1 253	1 200	1 210	1 692	2 041	2 107
	Total	0	3 442	3 490	3 730	3 515	3 478	3 185	2 836	2 416	2 915	3 266	3 306

*ND: Non Disponible

L'Invité du mois



AKA Jean Pierre
Sous - Directeur
des Statistiques
à l'ATCI

" Notre mission, la maitrise des données statistiques... "

En quoi consistent vos missions ?

La Sous-direction des Statistiques a été créée pour pouvoir maîtriser les données statistiques du secteur, notamment celles de la téléphonie fixe, du mobile et de l'Internet. Elle a donc pour mission de coordonner la production, l'exploitation des informations socio-économiques et techniques sur les télécommunications nationales et internationales, la collecte, la conservation et la mise à disposition des directions et du public, de la documentation générale et de conduire l'ensemble des études statistiques en vue d'apporter l'éclairage nécessaire pour une analyse et une planification fiable et cohérente du système ivoirien des télécommunications. Pour son fonctionnement, cette sous-direction se compose de deux services: le service des Statistiques et Multimédia puis celui de la Documentation.

Quels sont vos interlocuteurs et quel est l'état de votre collaboration ?

Nos interlocuteurs sont pour l'instant les opérateurs de la téléphonie fixe, du mobile et les fournisseurs d'accès à l'internet (FAI). Au niveau du mobile, il y a des opérateurs avec qui nous n'avons aucun problème. La collaboration est donc fluide et sans heurt. C'est-à-dire qu'ils mettent à notre disposition, en temps utile, les informations qu'en tant que régulateur du secteur, nous leur demandons. Par contre, il y a d'autres qui rechignent vraiment à nous communiquer les informations que nous sollicitons. Toutes choses qui ne devraient pas se produire mais qui malheureusement adviennent et plombent sérieusement la mise à jour de nos données statistiques. A titre d'exemple, sachez qu'il y a des opérateurs du mobile qui, depuis la fin du premier trimestre 2009, ne nous ont plus communiqué leurs données. Avec les opérateurs de la fixe, c'est pire, car pour toute l'année 2009, aucune donnée ne nous a été communiquée à ce jour. Il en va de même pour les fournisseurs d'accès à l'internet qui, depuis 2004, refusent de collaborer.

Que fait l'A.T.C.I face aux opérateurs qui refusent de communiquer leurs chiffres ?

Pour l'heure, nous nous contentons de les relancer, d'écrire et d'insister pour qu'ils comprennent que la collaboration est dans l'intérêt de tous. La Direction générale a été saisie de ce manque de collaboration de certains opérateurs du secteur. Et nous croyons qu'une solution sera rapidement trouvée. Je voudrais donc profiter de cette occasion pour demander à tous nos partenaires du secteur de faciliter la collaboration ou de nous faire éventuellement connaître les difficultés qui sont les leurs au point que leurs données statistiques ne puissent pas nous parvenir. En tant qu'agence gouvernementale chargée de réguler les télécommunications, nous accordons du prix aux chiffres du secteur qui est important pour l'économie ivoirienne, puisque créateurs d'emplois et de richesse, favorisant ainsi le développement économique de notre pays.

Actualités

CONFERENCE DES MINISTRES DE L'UNION AFRICAINE EN CHARGE DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TIC

La rencontre de
JOHANNESBOURG

L'Union Africaine a organisé du 2 au 5 Novembre 2009, une session ordinaire de la conférence des ministres de l'Union en charge des TIC, en vue de préparer le sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de janvier 2010, consacré aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en Afrique, sur le thème : défis et perspectives pour le développement. A l'issue de ces travaux, plusieurs recommandations ont été faites, notamment la création du Fonds Africain pour le Développement des Infrastructures. La délégation ivoirienne, conduite par le Ministre des NTIC, était composée du Directeur des NTIC et de deux (2) experts de l'ATCI.

COLLOQUE MONDIAL DES REGULATEURS

Le rendez-vous de
BEYROUTH

Du 10 au 12 novembre 2009, à Beyrouth au Liban, les régulateurs de télécommunications du monde entier ont tenu leur colloque. Au cours des travaux, les participants ont défini et présenté, entre autres centres d'intérêt, les lignes directrices suivantes :

- Promouvoir la convergence pour stimuler le développement des marchés des TIC et de la radiodiffusion
- Mettre en place des organismes de régulation efficaces
- Utiliser des outils de réglementation susceptibles de stimuler l'investissement dans un monde placé sous le signe de la convergence
- Encourager la croissance de services, d'applications et de dispositifs novateurs, en vue de connecter ceux qui ne le sont pas encore et dans l'intérêt des consommateurs

Ces lignes s'appuient sur les bonnes pratiques relatives aux nouvelles approches en matière de réglementation dans un monde placé dorénavant, sous le signe de la convergence.

Tribune du consommateur

Question

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que depuis le lancement de la radio ONUCI-FM, il est devenu pratiquement impossible de capter les autres radios dans les environs de la RIVIERA GOLF et du quartier les ROSIERS. Alors si c'est l'ATCI qui octroie et contrôle les fréquences, il faut faire quelque chose rapidement pour le bonheur de ces ivoiriens avides d'informations variées.
Salutations distinguées.

Célestin N.

Réponse

M. Célestin N,
Merci de votre intérêt pour cette rubrique. Dans le principe, votre requête doit être adressée au Conseil National de la Communication Audiovisuelle (CNCA) qui est compétente en la matière et qui saisit, au besoin l'ATCI. Toutefois, nous allons, exceptionnellement procéder à des vérifications, afin de donner la suite que votre requête mérite. En attendant, nous vous exhortons à faire, tout de même, enregistrer votre plainte au CNCA.

Consommateurs, faites nous part de vos questions ou remarques à l'adresse suivante : lalettre@atci.ci ou au 20 34 49 80

L'Outil du mois ANALYSEUR TV FSH3



L'analyseur de spectre FSH3 est un équipement doté d'une technologie de pointe, il permet à l'ATCI de réaliser des mesures sur les signaux télévisuels aux fins de régler l'utilisation du spectre de fréquences attribuées à ce service et de résoudre les différents phénomènes de brouillages en audiovisuel. Sa plage de mesure est de 100kHz-3GHz.

Portable et peu encombrant, il mesure des signaux numériques et analogiques et les démodule jusqu'à l'obtention d'images. Lorsqu'il est utilisé en station fixe, il est connecté à une antenne spécifique (log-périodique) qui capte les différents signaux télévisuels.

Repère Le Télécopieur



ORIGINE

Un télécopieur ou téléfax, couramment appelé « fax », est un appareil électronique qui convertit l'image de documents en impulsions électriques pour les transmettre à un destinataire. Le premier essai de fax est réalisé en 1842 par l'inventeur franco-suisse Puthomme. Il dépose la demande de brevet le 27 mai 1843 pour la transmission de documents écrits utilisant le réseau télégraphique, ceci avant l'invention du téléphone. Le premier fax ou Pantélégraphe est vendu en 1861 par l'italien Giovanni Caselli avant même l'invention d'un téléphone utilisable. En 1902, Le docteur Arthur Korn, un Allemand, effectue le premier transfert de photographies par la ligne téléphonique.

PRINCIPE

Les données transitent via une ligne téléphonique ou une liaison spécialisée pour être récupérées par un autre télécopieur, un ordinateur, un téléphone cellulaire, etc. Ce dernier transforme alors ces impulsions en les transcrivant en mémoire ou sur papier. Ce résultat s'appelle une télécopie ou, passé dans le langage courant, un fax (du latin fac simile). Un télécopieur peut faire aussi office de téléphone, particulièrement sur les petits modèles qui sont parfois équipés de combinés téléphoniques.

EVOLUTION

Aujourd'hui, en raison de leur grande consommation de papier et d'encre en poudre, les télécopieurs physiques sont de plus en plus remplacés par des solutions de fax par internet dites « messagerie télécopieur », qui envoient et reçoivent les télécopies sous forme d'e-mail avec une pièce jointe.